



Réaliser et interpréter une Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Formation pratique



Le secteur du bâtiment est responsable, en France, d'une part importante des consommations énergétiques et des pollutions émises. Il est nécessaire de concevoir des bâtiments plus performants, moins consommateurs et moins polluants.

Pour accompagner les acteurs dans ce changement, l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) est devenue l'outil indispensable pour savoir où agir et pour faire des choix de conception éclairés.

Cette formation, vous présentera la méthodologie à suivre pour réaliser des ACV de bâtiment selon les nouveaux textes réglementaires, afin de pouvoir concevoir avec des critères objectifs sur l'environnement.

LES PLUS DU STAGE

- Formation action : 80% de mise en pratique
- Groupe de 10 participants maximum / formateur
- Formation mixte : à distance et en salle
- Formateur-Experts de la Direction Environnement du CSTB

PUBLIC

Maîtres d'œuvre :
Bureaux d'études et d'ingénierie Architectes
Economistes
AMO

PRÉREQUIS

Suivre les modules en ligne en amont de la formation en salle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques
- Exercices pratiques sur logiciels
- Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation

DOCUMENTATION

Support de formation au format numérique

INFORMATIONS PRATIQUES

Consulter les dates de sessions 2023 en cliquant [ici](#)

Durée : 1 jour en présentiel (7 heures) + 1h30 à distance

Horaires : 9h-17h30

Lieu : CSTB Paris

Tarif : 990 €

Net de taxes, déjeuner offert pour le présentiel

VOTRE CONTACT

☎ **01 61 44 14 02**

Notre service client vous répond du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

✉ cstb-formations@cstb.fr

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Connaître les données environnementales à disposition
- Réaliser l'ACV de bâtiments neufs dans le cadre de la réglementation environnementale RE2020
- Optimiser la conception environnementale d'un projet de construction
- Savoir analyser et interpréter les résultats d'une étude ACV

RESPONSABLE DE STAGE : Marine VESSON, Responsable de la Division Environnement, CSTB

PROGRAMME

Modules e-learning

Module 1 : La RE2020 fondamentaux (20 min)

Contexte de la RE2020

La mise en place de la RE2020

Evolution de la réglementation

Comprendre les enjeux énergétiques et environnementaux de la RE2020

Module 2 : Comprendre l'Analyse du Cycle de Vie appliquée au bâtiment (1h30)

Contexte et enjeux de l'ACV

L'ACV à l'échelle « Produit »

L'ACV à l'échelle « Bâtiment »

FORMATION EN SALLE

Cas pratique en fil rouge sur la journée à travers les différents outils

Intégrer le critère carbone dès l'étude de faisabilité

- Présentation du logiciel GoBuild
- Les principes de l'ACV express
- Etude de cas sur GoBuild :
 - Modélisation simplifiée d'un projet
 - Analyse multicritère (carbone, énergie, confort d'été, coût de construction)
 - Export du projet vers des logiciels d'ACV détaillée

Intégrer le critère carbone en phase de conception

- Présentation du logiciel Kompozite
- Poursuite du cas pratique sur Kompozite :
 - Comparaison multicritère de procédés existants avec la matériauthèque
 - Assemblage de procédés avec le générateur de systèmes

FORMATION EN SALLE (suite)

Réaliser l'ACV détaillée du projet

- **Présentation du logiciel Elodie by CYPE**
 - Mode saisie libre
 - Mode collaboratif BIM
- **Poursuite du cas pratique sur Elodie by CYPE**
 - Import de l'étude thermique et des DPGF
 - Analyse et export des résultats
 - Comparaison de variantes et optimisation

Optimiser le projet pour respecter les seuils de la RE2020

- **Présentation du logiciel NOOCO**
- **Poursuite du cas pratique sur NOOCO**
 - Import de l'étude thermique et des DPGF
 - Analyse et export des résultats
 - Comparaison de variantes et optimisation
 - Partage des stratégies d'optimisation et de leurs résultats

CETTE FORMATION N'EST PAS UNE FORMATION SUR LES TEXTES REGLEMENTAIRES DE LA RE2020.

Si vous souhaitez maîtriser le cadre réglementaire de la nouvelle réglementation environnementale, le CSTB Formations vous propose de suivre le « **Parcours Premium La RE2020 pour la maîtrise d'œuvre : Appliquer la Nouvelle Réglementation Environnementale** » (PCRE2020-MOE).